



**Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association Française  
des Régisseurs d'Œuvres d'Art (AFROA) pour l'année 2008.  
Cinémathèque française, Paris, 30 janvier 2009**

Présidente de séance : Hélène Vassal  
Secrétaire : Marc Nolibé

Nombre de présents votants : 18  
Nombre de pouvoirs (procurations des membres votants) : 5

## **1. Rapport moral de la Présidente**

### **Fonctionnement général de l'association**

- Le CA s'est réuni 3 fois en 2008 et sous la forme de bureau restreint 1 fois.
- L'association a compté 38 adhérents en 2008. Pour mémoire, l'effectif était de 91 adhérents en 2007, de 50 adhérents en 2006, de 35 en 2005, de 58 adhérents en 2004, de 51 adhérents en 2003, de 38 en 2002, de 42 en 2001, de 54 en 2000 de 46 en 1999, de 44 membres en 1998, et de 42 en 1997.

### **Activité de l'association en 2008**

Celle-ci s'est notamment traduite par une participation aux évènements suivants :

- La 6<sup>ème</sup> Conférence européenne des régisseur d'œuvres d'art à Bale les 9 et 10 novembre. On y a constaté une faible présence française. Les interventions étaient de qualité inégale.
- Les journées « Architecture et quotidien du musée »  
1ères rencontres du Léman, Genève 19,20 et 21 juin 2008.
- Une participation à des formations :  
Participation aux activités de formation du cipac en 2008 et 2009 :  
Régie en art contemporain : les fondamentaux (2008)  
Matériaux de la conservation et transport des oeuvres (2009)  
Organiser et gérer une réserve : principes et fonctionnement (2009)  
L'anglais appliqué à la production d'une exposition en art contemporain (2009)

## **Diffusion/communication**

L'augmentation des adhésions à la suite de la journée des 10 ans a conduit à la réalisation d'un nouvel annuaire des régisseurs précédé d'un texte « L'afroa en bref ». Cet annuaire propose un classement alphabétique et par régions. Il a été tiré à 700 exemplaire et diffusé systématiquement à tous les participants des 10 ans, intervenants et prestataires présents compris.

## **Contacts institutionnels**

Mention est faite d'un certain nombre de contacts existant avec des associations ou institutions

ICOM (international council of museums)

L'intérêt du travail en réseau au sein de l'Icom a abouti en 2008 à la constitution du « Museum Professions – A European Frame of Reference (initiative française, suisse, italienne et allemande (référentiel) à publier sur le site de l'ICOM France

AGCCPF (association des conservateurs des collections publiques de France)

Il s'agit là d'un travail de mise en réseau des associations pour réalisation d'un Livre Blanc

DAP (délégation aux arts plastiques)

La délégation aux Arts Plastiques confirme sa subvention en 2008 en l'assortissant d'objectifs :

- diffuser le questionnaire en lien avec le CIPAC
- participer aux travaux préparatoires des séminaires 2009 avec le CIPAC (profils de postes)
- poursuivre la réalisation filmée de « portraits »

Le rapport est approuvé à l'unanimité et l'assemblée remercie Hélène Vassal pour le travail accompli au long des dix années.

## **2. Perspectives 2009**

Les 10 années d'existence de l'association constituent un cap réel comme symbolique...

- La reconnaissance des tâches et activités du métier de régisseur est acquise, même si une réelle fragilité statutaire demeure. Cette première période a notamment vu la profession se définir et se mettre en place dans différents secteurs.

- Des évolutions se font déjà sentir et il est certain que l'on assiste maintenant à une certaine « normalisation » (reconnaissance institutionnelle, formations dédiées) du métier parallèlement à un « éclatement » des missions (production des expositions, régie en art contemporain, etc.)

- En 10 ans, s'est constitué, grâce à l'AFROA, un véritable réseau de professionnels reconnus.

- Au bout de 10 ans d'activités, l'AFROA est une association en bonne santé financière.

La question est à présent de consolider le travail de reconnaissance du métier en structurant l'association de façon à apporter plus de « services » à ses adhérents.

### **A. Consolider les acquis de la reconnaissance du métier**

- Une meilleure structuration de l'association permettrait peut-être de travailler différemment et d'impliquer aussi les membres en région : élargissement du bureau, responsabilité des membres du CA d'un dossier et/ou d'un groupe de travail thématique.

- Les contacts déjà développés avec les diverses instances du Ministère de la Culture devront être entretenus ; d'autres contacts seront à créer en fonction des projets et de leurs budgets, particulièrement les contacts inter-associatifs comme ceux évoqués précédemment.

- Les dossiers en cours liés à la reconnaissance du métier ne doivent pas être abandonnés mais plutôt réorientés ; Ainsi, le projet « questionnaire » pourrait faire l'objet d'une réflexion interne par un petit groupe de travail ; une étude annuelle ou biennale pourrait révéler une « photographie/portrait » incluant une cartographie des régisseurs d'œuvres français, travail pouvant conduire à une publication.

## **B. Fournir des « services » aux adhérents**

- Le site internet de l'association, outil de communication indispensable, doit être renouvelé dans sa forme comme dans son fond ; un petit groupe de travail sur ce sujet pourrait être mis en place. L'objectif de la présentation d'un nouveau site à l'automne 2009 est intéressante.

- Un petit groupe de travail pourrait mettre en place une « veille » sur les grands sujets d'actualités qui concernent notre métier et faire l'objet d'un forum d'échange ou au minimum d'une section d'information sur le site.

- Le succès des journées ou demi-journées thématiques (visite de réserves, interventions techniques) des années précédentes doit conduire à renouveler ce type d'actions en les structurant à l'intérieur d'un programme régulier ; l'organisation décentralisée en province de telles sessions pourrait permettre de mobiliser des membres en régions.

Peut-être pourrait-on y associer des temps de réflexion et d'échanges autour de l'évolution du métier (régisseur d'œuvres, régisseur d'expositions et d'évènements temporaires, régisseur chargé de la conservation préventive, régisseur indépendant, statut de la fonction publique, cadres d'emploi, externalisation des fonctions, état de la recherche et des situations dans d'autres pays...).

Enfin, une des réflexions du CA en 2009 pourrait concerner le bien-fondé de faire évoluer l'objet de l'association.

## **3. Rapport financier du Trésorier**

### **Compte d'exploitation et bilan 2008**

Ce bilan est présenté dans le tableau ci-joint

### **Budget prévisionnel 2009**

Le budget prévisionnel est présenté dans le tableau ci-joint

Est donné quitus à ces documents et à leur présentation qui reçoivent l'approbation de l'AG.

## **4. Election du Conseil d'Administration**

Conformément à l'article 9 des statuts, le conseil d'administration est renouvelé en partie (4 personnes).

Sont démissionnaires (fin de mandat) et rééligibles :

Caroline Aruhero, Alain Decouche, Pascale Samuel, H  l  ne Vassal

Liste des candidats :

Caroline Aruhero, Juliette Ballif, Sophie Daynes-Diallo, Alain Decouche, Ludovic Chauwin, H  l  ne Ferbos

Sont   lus :

Sophie Daynes-Diallo, Alain Decouche, Ludovic Chauwin, H  l  ne Ferbos

L'ordre du jour   tant   puis  , la s  ance a   t   lev  e.